

Les Fontaines - 84B

Grand Dole



Colonne Guidon de la forêt de Chaux (Stéphane Godin/Jura Tourisme)



Ce circuit facile entraîne le VTTiste dans la deuxième forêt de feuillus de France : la forêt de Chaux, au plus près d'une faune et d'une flore de grand intérêt.

Suivre le balisage n°84 bleu

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 2 h

Longueur : 15.2 km

Dénivelé positif : 277 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Histoire et patrimoine, Naturel

Itinéraire

Départ : Dole

Arrivée : Dole

Balisage : 🚲 Boucle VTT

Communes : 1. Dole

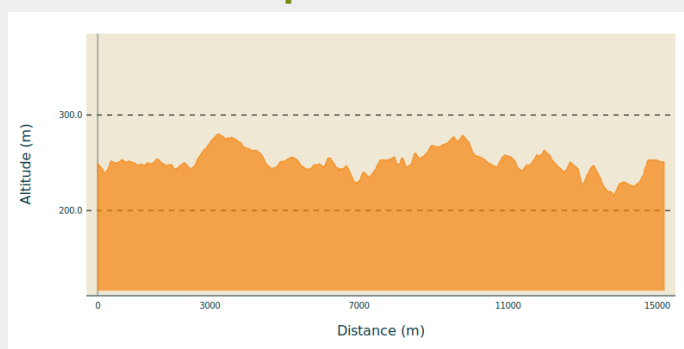
2. Falletans

3. La Loye

4. Augerans

5. Belmont

Profil altimétrique



Altitude min 217 m Altitude max 281 m

Ce circuit part du Parc de la Sauline. Ouvert à tous, ce parc, propice aux activités de loisirs, accueille le Sentier de découverte d'Azans, un parc animalier (faune locale : sangliers, cerfs...), un observatoire à oiseaux. Il se trouve à proximité du centre équestre vers lequel il faudra se rendre.

Direction ensuite La 2ème colonne. La Forêt de Chaux, une des plus grandes forêts de feuillus de France, en compte huit. Elle offre l'occasion de découvrir des habitats forestiers et des zones humides (ruisseaux, zones déboisées, chênaies...). On peut observer oiseaux et traces et empreintes laissées par les animaux.

Le circuit passe ensuite par le lieu-dit du Temple et enfin par la Corne des Epissiers, haut-lieu ornithologique.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques



Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

Recommandations

Parcours accessible au VTTAE pas de changement de difficulté (reste bleu)

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaillon, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun détrit, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Dole, prendre la rue du Bizard, en direction de l'ONF

Parking conseillé

Parking le long de la rue du bizard après l'ONF

Lieux de renseignement

Dole Tourisme

6 place Jules Grévy, 39100 DOLE

Tel : 03 84 72 11 22

<https://www.doletourisme.fr/>

